



Probleme limite de propriété

Par **romcry**, le **01/11/2010** à **12:45**

Bonjour,

Cela fait à peine un an que nous avons emménagé dans notre maison et en consultant le plan cadastral de notre terrain, je me suis aperçu que l'un des murs délimitant le terrain ne semble pas placé comme sur le plan. Par rapport au plan, il nous manque environ 40 m² de terrain.

Sommes nous en droit de déplacer le mur sans accord du voisin?

Merci d'avance

Par **amajuris**, le **01/11/2010** à **13:09**

bjr,

le cadastre est un document purement fiscal pour l'établissement de l'assiette des impôts fonciers.

seul un bornage par un expert-géomètre permet d'établir les limites de propriétés privées.

cdt